



Londres : Plus de 500 personnes, dont le chanteur de Massive Attack, arrêtées lors d'une manifestation de soutien à Palestine Action

Description

Par l'Agence Média Palestine, le 14 avril 2026



Image d'illustration : Manifestation « Defend Our Juries / Palestine Action » à Londres le 6 septembre 2025. Copyright : Indigo Nolan.

Plus de 500 personnes ont été arrêtées le 11 avril lors de la première grande manifestation contre l'interdiction de solidarité avec Palestine Action, groupe interdit par la Haute Cour britannique.

À Londres, des centaines de manifestant·es se sont rassemblé·es à Trafalgar Square, avec des pancartes proclamant : « Je m'oppose au génocide. Je soutiens Palestine Action. » ou encore « Israël affame des enfants ».

Robert Del Naja, alias 3D, chanteur du groupe Massive Attack, fait partie des personnes arrêtées. Sur les images de son arrestation, on voit des policiers s'approcher de Del Naja et lui annoncer son arrestation, avant de l'emmener sous les applaudissements des autres manifestant·es.

BREAKING: Massive Attack's Robert Del Naja unlawfully arrested under the Terrorism Act.

He was amongst hundreds of protestors arrested for holding signs which say "I oppose genocide & I support Palestine Action".

The ban is unlawful, and so are these arrests. pic.twitter.com/FOgvC0z7x2

& Defend Our Juries (@DefendOurJuries) [April 11, 2026](#)

Alors qu'il est emmené, un homme lui demande : « Pouvez-vous nous dire pourquoi vous êtes arrêté aujourd'hui ? » Le musicien répond : « Je suis arrêté illégalement. » Avant son arrestation, Del Naja avait déclaré à la Press Association qu'il souhaitait participer à la manifestation malgré les conséquences qu'une arrestation pourrait avoir sur sa carrière musicale, rapporte le [Guardian](#). « En tant que musicien, il y avait évidemment beaucoup d'appréhension quant à la possibilité de ne pas pouvoir voyager et obtenir de visas », avait-il expliqué. Et d'ajouter : « Mais je me suis dit : c'est absurde, et quand la police a fait volte-face pour procéder à de nouvelles arrestations, je me suis dit : c'est encore plus absurde. Alors aujourd'hui, je vais brandir une pancarte. Si je suis arrêté, je suis convaincu que si je me présente au tribunal, bien conseillé, et que je dis : cette arrestation était illégale et, par conséquent, je la conteste, je pourrai faire valoir mes droits. »

En février, [la Haute Cour avait jugé](#) que l'interdiction du groupe Palestine Action par le gouvernement était « disproportionnée et illégale » et que la plupart de ses activités n'avaient pas atteint le niveau, l'ampleur et la persistance requise pour être qualifiées de « terrorisme ». L'organisation a donc fait appel devant la Haute Cour, celui-ci doit être examiné les 28 et 29 avril.

Tags

1. Londres
2. manifestation
3. massive attack
4. Palestine Action
5. répression
6. Royaume uni

7. terrorisme

date créée
2026/04/14